

Rapport annuel 2009

Table des matières

Avant-propos du président

1. Objectif et tâches
2. La CSFP et ses organes
 - 2.1 Assemblée générale
 - 2.2 Comité
 - 2.3 Secrétariat
 - 2.4 Commissions
 - 2.5 Projets
3. Activités
 - 3.1 Assemblées générales
 - 3.2 Comité
 - 3.3 Secrétariat
 - 3.4 Commissions et groupes de travail
 - 3.5 Projets
 - 3.6 Partenariat
4. Noms et fonctions
 - 4.1 Membres
 - 4.2 Comité
 - 4.3 Secrétariat
 - 4.4 Commissions et groupes de travail

Annexes

Défis, objectifs et mesures 2009

Brèves du Comité et des assemblées plénières 2009

Avant-propos du président

L'année 2009 a été riche en rebondissements pour la CSFP. C'est d'abord notre estimé président, Josef Widmer, qui s'est retiré tout en restant membre du Comité (merci à lui). Ensuite, c'est le vice-directeur de l'OFFT, Serge Imboden, qui a décidé de réorienter sa carrière. Il a été remplacé à ce poste par notre ami Hugo Barmettler, bien connu de tous, et nous nous réjouissons de travailler avec lui. D'autres événements importants ont marqué cette année, par exemple la réorientation fondamentale du concept de financement des cours préparant aux examens professionnels fédéraux et examens professionnels supérieurs (art. 42 LFPr) ou encore la finalisation du concept de formation dans les écoles de commerce à plein temps menée à terme avec brio par Judith Renner-Bach.

En dépit de ces changements, la CSFP et son Comité ont su faire face aux «Défis, objectifs et mesures 2009» fixés par l'assemblée plénière. Les huit commissions spécialisées de la CSFP ont fourni un travail remarquable en collaboration avec nos partenaires économiques, l'OFFT et le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO). En outre, nous avons une fois de plus bénéficié de l'appui précieux du secrétariat de la CSFP que je tiens à remercier ici tout spécialement pour la qualité de ses prestations.

Si quelques turbulences ont perturbé momentanément nos relations avec l'OFFT, le Comité a su mettre de l'huile dans les rouages et avec l'aide de Hans Ambühl, secrétaire général de la CDIP, relancer un processus de collaboration dans lequel nous investissons tous nos espoirs pour 2010 et les années à venir. Un des objectifs prioritaires du Comité est également de renforcer les liens de collaboration avec les organisations du monde du travail. Dans ce cadre, les discussions animées qui ont accompagné le dossier sur les contributions intercantionales, notamment dans le tertiaire B, nous ont fait prendre conscience de l'importance du rôle des cantons dans le développement de la formation professionnelle de notre pays.

Les travaux de la CSFP et de ses commissions ont permis de consolider de nombreux dossiers liés aux questions de financement, d'organisation et de pédagogie. Les nouvelles structures internes mises en place en 2008 par notre ancien président ont pu déployer tous leurs effets et je tiens ici à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de nos projets et de nos interventions. Je pense en particulier aux forfaits «Zufferey» adoptés pour les cours interentreprises et au développement des offres de transition et de formation pour les jeunes en difficulté.

Pour terminer, j'aimerais apporter à ce tableau idyllique une petite réserve. Avec la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002, nous avons pu répondre de manière nuancée et ciblée aux nombreux besoins de formation de notre société, avec pour conséquence l'émergence d'une complexité croissante qui risque d'affaiblir significativement la cohérence (et donc la maîtrise) de notre dispositif. Dans les cantons, nous sommes tous les jours confrontés à ce problème, que ce soit avec la mise en œuvre des OrFo ou avec l'organisation des examens de fin d'apprentissage. A l'avenir, nous devons tous ensemble, et avec la collaboration de nos partenaires institutionnels, chercher à simplifier les dispositifs de la formation professionnelle partout où cela est possible, sous peine de nous laisser submerger par une technocratie étouffante.

Alain Garnier

1. Objectifs et tâches

La Conférence suisse des offices cantonaux de la formation professionnelle (CSFP) réunit les directrices et les directeurs des offices cantonaux responsables de la formation professionnelle. Elle est une conférence spécialisée de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

La CSFP:

- constitue une plate-forme nationale pour l'échange d'informations et d'expériences entre les responsables des offices cantonaux en matière de formation professionnelle,
- soutient la coordination et la coopération intercantonale en matière de formation professionnelle,
- tient compte de la sensibilité et des particularités des différentes régions,
- soutient les cantons dans la mise en place et la mise en œuvre de la formation professionnelle,
- encourage les contacts entre la formation professionnelle et l'économie comme entre la formation professionnelle et la formation générale.

Les tâches incombant à la Conférence sont plus particulièrement les suivantes; elle

- fournit des prestations dans le cadre de la mise en œuvre de la législation fédérale et émet des recommandations à l'intention des cantons et des régions,
- soutient et coordonne la mise en œuvre de la législation fédérale au sein des cantons et des régions,
- conseille la CDIP dans les questions liées à la formation professionnelle et prépare des prises de position,
- exécute des mandats de la CDIP,
- participe à la collaboration internationale en matière de formation professionnelle,
- contribue à l'échange d'informations entre les cantons et entre les régions, voire avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie,
- peut gérer un centre de profit et fournir des prestations pour des tiers.

2. La CSFP et ses organes

2.1 Assemblée générale

L'Assemblée générale est constituée des membres de la CSFP. Elle a pour tâche de traiter les dossiers qui lui sont soumis par le Comité, de décider du programme d'activité, d'approuver le rapport annuel, de nommer le Comité, de statuer sur les dossiers importants qui ont été soumis pour avis à la CSFP par la CDIP et de décider de modifications des statuts à l'intention de la CDIP.

2.2 Comité

Le Comité se compose de sept membres élus pour deux ans. Le Comité traite les dossiers de la CSFP et prend toutes les décisions qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale.

2.3 Secrétariat

Le secrétariat de la CSFP est assuré par le Secrétariat général de la CDIP.

2.4 Commissions

Depuis le début de 2008, les tâches de la Conférence sont remplies par huit commissions permanentes couvrant les domaines suivants:

- Développement des professions (CDP)
- Formation initiale scolaire (CFIS)
- Formation initiale en entreprise (CFIE)
- Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2)
- Procédures de qualification (CPQ)
- Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)
- Financement de la formation professionnelle (CFFP)
- Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)

Les commissions peuvent constituer des sous-commissions (groupes de travail) pour assumer différentes tâches.

2.5 Projets

La CSFP traite et accompagne des projets définis dans le cadre du programme de travail. Il peut s'agir de projets lancés par l'OFFT, la CDIP ou la CSFP elle-même ou de projets auxquels elle participe avec des tiers. Pour 2009, les projets principaux étaient les suivants:

- Masterplan
- Mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle
- Case management
- Avenir des écoles de commerce
- Qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles

3. Activités

La CSFP a utilisé comme base de travail un catalogue d'objectifs et de mesures pour 2009. Il a été adopté par et la Conférence, puis complété en fin d'année par les travaux effectués. Le tableau «Défis, objectifs et mesures 2009» résume les activités de la CSFP par thème pour l'année 2009; il est joint au rapport..

3.1 Assemblées générales

En 2009, la CSFP s'est réunie trois fois en assemblée plénière. Elle les a organisées en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ces manifestations ont permis d'informer et de débattre des problèmes actuels, des projets en cours et des perspectives de développement. La Conférence y a discuté également des positions à adopter. Ces assemblées se sont déroulées aux dates suivantes:

- 24 février 2009 à Berne
- 14 et 15 mai 2009 à Genève
- 6 novembre 2009 à Lucerne

Les deux dernières séances ont fait l'objet de brèves informations jointes à ce rapport.

3.2 Comité

Le Comité s'est réuni sept fois en 2009. Conformément à ses statuts, il s'est penché sur les sujets d'actualité. Il a adopté des prises de position lors de consultations, délégué des représentants dans les groupes intercantonaux et nationaux et traité du mode de fonctionnement de la Conférence. En principe participent également aux réunions du Comité Serge Imboden (jusqu'en septembre 2009) et/ou Hugo Barmettler, représentants de l'OFFT, Jean-Pascal Mougin, responsable du domaine postobligatoire à la CIIP et, selon les besoins, Jean-Paul Jacquod, directeur du CSFO.

Le Comité s'est réuni pour des journées de réflexion les 21 et 22 janvier à Sierre et les 9 et 10 décembre 2009 à Lucerne. Il a saisi l'occasion de se pencher sur le fonctionnement de la CSFP et de fixer les objectifs de la Conférence pour les années à venir, en concertation avec les présidents des commissions.

En septembre, le Comité a rencontré les présidents des commissions. Cette réunion a permis de renforcer les liens mutuels et la coordination, de régler diverses questions et de déterminer des priorités.

Le Bureau, mis en place pour décharger le Comité, se compose du président, du vice-président et du secrétaire. Il est chargé de traiter des affaires urgentes et de préparer les réunions plénières du Comité.

Après chaque réunion du Comité, un courriel d'information est envoyé aux offices de la formation professionnelle. L'objectif de ces messages consiste à communiquer rapidement à l'ensemble des membres de la CSFP les principaux résultats des discussions au Comité. Les «Brèves du Comité» constituent l'historique des discussions et décisions. Elles sont jointes au rapport.

3.3 Secrétariat

Le secrétariat de la CSFP prépare les assemblées et les réunions du Comité, assure le secrétariat des commissions et accomplit les tâches administratives, fournit des informations aux offices cantonaux et représente la CSFP dans de nombreux groupes nationaux et inter-cantonaux.

3.4 Commissions et groupes de travail

Les commissions collaborent avec la Confédération et les organisations du monde du travail (OrTra), sur la base des «Lignes directrices de Macolin» du 22 mai 2007 sur le partenariat entre les acteurs de la formation professionnelle. Elles coordonnent leurs activités avec les autres commissions et groupes de travail de la CSFP et, si nécessaire, avec le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle) ou avec l'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle).

Le secrétariat des commissions est assuré par le secrétariat de la CSFP. Les commissions disposent de propres moyens financiers (notamment pour les séances, traductions et expertises externes). Elles peuvent constituer des sous-commissions pour différentes tâches ou faire appel à des spécialistes. Le mandat et la composition de chaque sous-commission sont soumis au Comité de la CSFP pour approbation. Pour le reste, les commissions assurent leur propre organisation.

Les présidents ou leurs représentants prennent part à la conférence des présidents organisée chaque automne par la CSFP. Durant cette séance, les objectifs annuels de la commission sont discutés; ils sont approuvés par le Comité lors de sa dernière séance de l'année. Les commissions veillent à ce que le Comité de la CSFP reçoive régulièrement des informations concernant les travaux réalisés. Elles transmettent, au 31 janvier, un rapport sur leurs activités durant l'année écoulée. Ces rapports sont intégrés ci-dessous.

3.4.1 Commission Développement des professions (CDP)

Présidence: Rolf Dietrich SH

La commission Développement des professions a pour mandat d'accompagner, d'évaluer et d'influencer en temps voulu, dans le cadre du partenariat de la formation professionnelle, la mise au point de nouvelles ordonnances sur la formation professionnelle initiale et la révision de celles existantes. Son travail a pour but de permettre une prise de position uniforme des cantons sur toutes les questions relatives au développement des professions.

A cet effet, la CDP a, en 2009, non seulement élaboré des recommandations dans le cadre des consultations fédérales organisées par l'OFFT, mais aussi mandaté et formé des délégués des cantons dans les commissions de réforme des professions et dans les commissions suisses pour le développement professionnel et la qualité de la formation. Elle a fourni des réponses aux demandes et aux questions de principe et a engagé des discussions avec les représentants de commissions de réforme.

La CDP a tenu douze séances de travail d'une journée et une réunion de réflexion de deux jours. En décembre 2009 a eu lieu à Berne la journée annuelle de formation continue destinée aux délégués des cantons.

La CDP a élaboré des recommandations pour les consultations relatives aux ordonnances sur la formation professionnelle initiale ci-après:

Entrée en vigueur en 2010

- Assistante en traitement de surface AFP / Assistant en traitement de surface AFP
- Carrossière-constructrice CFC / Carrossier-constructeur CFC
- Constructrice / Constructeur d'éléments préfabriqués CFC
- Dessinatrice CFC / Dessinateur CFC
- Electroplaste CFC
- Géomaticienne CFC / Géomaticien CFC
- Opératrice de sciage d'édifice CFC / Opérateur de sciage d'édifice CFC
- Opératrice en horlogerie AFP / opérateur en horlogerie AFP
- Polydesigner 3D CFC

- Projeteuse / Projeteur en technique du bâtiment CFC
- Travail de la pierre (champ professionnel):
Marbrière du funéraire CFC / Marbrier du funéraire CFC
Marbrière du bâtiment CFC / Marbrier du bâtiment CFC
Tailleuse de pierre CFC / Tailleur de pierre CFC
Sculptrice sur pierre CFC / Sculpteur sur pierre CFC

Entrée en vigueur en 2011

- Agente de propreté AFP / Agent de propreté AFP
- Agente de propreté CFC / Agent de propreté CFC
- Aide-maçonne AFP / Aide-maçon AFP
- Bottière-orthopédiste CFC / Bottier-orthopédiste CFC
- Boulangère-pâtissière-confiseuse CFC / Boulanger-pâtissier-confiseur CFC
- Cordonnière CFC / Cordonnier CFC
- Courtepointière CFC / Courtepointier CFC
- Couturière d'intérieur AFP / Couturier d'intérieur AFP
- Créatrice de tissu CFC / Créateur de tissu CFC
- Garnisseuse de meubles CFC / Garnisseur de meubles CFC
- Graveuse CFC / Graveur CFC
- Maçonne CFC / Maçon CFC
- Opticienne CFC / Opticien CFC
- Pâtissière AFP / Pâtissier AFP
- Poêlière-fumiste CFC / Poêlier-fumiste CFC
- Ramoneuse CFC / Ramoneur CFC
- Recycleuse CFC / Recycleur CFC
- Réparatrice de - chaussures AFP / Réparateur de chaussures AFP

3.4.2 *Commission Formation initiale scolaire (CFIS)*

Présidence: Theo Ninck BE (jusqu'en septembre 2009)

Paolo Colombo (depuis novembre 2009)

La commission Formation initiale scolaire a tenu cinq séances. Elle a établi des prises de position en réponse à deux consultations:

- 1) *Projet Avenir des écoles de commerce*: plans d'études standard concernant la formation à la pratique professionnelle et l'enseignement scolaire
 - 2) *Bases du plan d'études de Suisse alémanique (Grundlagen für den Lehrplan 21)*
- En outre, la CFIS s'est associée à la consultation des partenaires au sujet de l'ordonnance révisée sur la maturité professionnelle.

En accord avec la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP), la CFIS a donné l'impulsion en vue de la constitution d'un groupe de réflexion «Evaluation de la maturité professionnelle». Elle a formulé les questions essentielles à propos de l'évaluation et a chargé le groupe de réflexion d'élaborer un premier concept.

La CFIS a assuré l'accompagnement stratégique de l'*enquête nationale au sujet des besoins en matière de qualification complémentaire des enseignants de la formation professionnelle initiale* réalisée par l'IFFP. Les premiers résultats étaient disponibles à la fin de l'année. La CSFP a entériné le pilotage général du projet «Qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles» et cinq sous-projets relatifs à la qualification des enseignants (voir tableau de la page suivante).

	Direction	Connaissances spécifiques	Pédagogie professionnelle
SP1	OFFT avec IFFP et CSFP	Etat de la situation dans les cantons au sujet du besoin en qualification complémentaire	Etat de la situation dans les cantons au sujet du besoin en qualification complémentaire
SP2	CDIP/CSFP	Service de soutien aux cantons pour les questions relatives à la qualification (en particulier la qualification complémentaire) des enseignants	Service de soutien aux cantons pour les questions relatives à la qualification (en particulier la qualification complémentaire) des enseignants
SP3	CDIP/CSFP	Recommandations au sujet des exigences auxquelles doivent satisfaire les enseignants MP	
SP4	OFFT		Qualification complémentaire formelle
SP5	OFFT		Validation

La CFIS s'est entretenue avec différents partenaires, plus précisément avec des représentants de l'IFFP et du SQUF, avec le président de la Fédération suisse des écoles privées FSEP (thème: opportunité d'une conventions de prestations entre la FSEP et les cantons) ainsi qu'avec les responsables du projet «Avenir des écoles de commerce» (collaboration à la mise en œuvre).

Toutes les questions relatives aux lieux d'enseignement et à la constitution des classes ont été, comme toujours, traitées avec un grand professionnalisme par les deux sous-commissions «Lieux de formation» (CLPO, Suisse romande) et «Schulorte» (Suisse alémanique).

3.4.3 Commission Formation initiale en entreprise (CFIE)

Présidence: Grégoire Evéquoze GE

La commission Formation initiale en entreprise s'est réunie à cinq reprises. Les principales activités se résument comme suit:

- Développement d'un référentiel qualité (QualCIE) pour les cours interentreprises. Il a été validé par les OrTra, approuvé par la CSFP puis publié par le CSFO en automne 2009.
- Organisation d'une rencontre d'automne à Serpiano (29 et 30 octobre 2009) sur les thèmes suivants: qualité des cours interentreprises QualCIE, formation à distance des formateurs en entreprise, campagne des cantons et des radios privées pour les places d'apprentissage 2010, séances des régions linguistiques et informations de la commission Formation initiale en entreprise, du CSFO, du SQUF et de l'OFFT.
- Publication des trois premières recommandations: Autorisation de former chez McDonald's, Autorisation de former chez ALDI, Expérience professionnelle requise selon l'art. 32, OFPr (www.csfp.ch/dyn/20490.php).
- Enquête auprès des cantons sur l'utilisation de la QualiCarte et les expériences faites avec cet instrument.

En outre, il a été décidé de créer deux groupes de travail, un dans chaque région linguistique, pour favoriser les rencontres régionales entre spécialistes de la surveillance.

3.4.4 *Commission Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2)*
Présidence: Fritz Winkelmann FR

La commission Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale s'est réunie à deux reprises. Les principales activités se résument comme suit:

Reconnaissance des compétences: Le CSFO assure désormais le suivi et le développement de ces reconnaissances de compétences développées par la commission. Des entretiens d'évaluation sont en cours avec les différents partenaires impliqués. Il en ressort que ceux-ci sont satisfaits de cet outil qui doit se développer au cas par cas. Actuellement, il existe de telles reconnaissances de compétences pour six professions.

Evaluation de la formation initiale de deux ans et des offres de préparation à la formation initiale: Sur la base de l'état des lieux présenté en janvier, l'OFFT a élaboré un cahier des charges pour l'évaluation des formations de deux ans. Les AFP ne doivent pas être considérées de manière isolée, mais interprétées par rapport au système de formation professionnelle dans son ensemble, dont en lieu avec les formations initiales de trois ans avec CFC d'une part et avec les offres cantonales de préparation à la formation professionnelle selon l'art. 12 LFPr d'autre part.

La commission a examiné ce cahier des charges et proposé quelques adaptations afin que l'étude qui en résulte réponde au mieux aux besoins des cantons. Elle tient aussi à s'assurer que cette étude ne soit pas ponctuelle mais renouvelée à intervalles réguliers afin de pouvoir suivre l'évolution de cette formation.

Les travaux d'évaluation ont commencé et devraient durer jusqu'à l'été 2010. La commission est représentée par trois de ses membres dans le groupe d'accompagnement. Ce groupe s'est réuni pour la deuxième fois le 16 décembre 2009.

Guide «Formation initiale de deux ans avec attestation»: La CFI2 a soumis des propositions à l'OFFT pour l'actualisation de ce guide publié en 2005. L'OFFT souhaite toutefois connaître les résultats de l'évaluation en cours avant de l'actualiser.

La commission a élaboré un tableau présentant les offres de formation et les mesures d'accompagnement. Cette présentation graphique est publiée sur le site de la CSFP (www.csfp.ch/dyn/20199.php).

3.4.5 *Commission Procédures de qualification (CPQ)*

Présidence: Ruedi Giezendanner SG

Commission commune de la CSFP et du Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO)

La commission Procédures de qualification est à la fois une commission de la CSFP et une commission spécialisée du CSFO. Elle compte huit membres. Sont invités aux séances en tant qu'hôtes permanents, avec voix consultative, le directeur du CSFO, une représentante de l'OFFT, une représentante de la CSFP ainsi qu'une délégation du SQUF.

La CPQ s'occupe, au niveau de la formation professionnelle initiale, des questions fondamentales en lien avec les procédures de qualification (tant pour la partie pratique que pour la partie scolaire) et les activités du CSFO. La CPQ soutient les cantons, en particulier dans leur fonction de surveillance selon l'art. 24, al. 3, let. c, LFPr, et assure la coordination nécessaire à la réalisation des examens.

Harmoniser les intérêts nationaux avec les besoins régionaux fut l'un des principaux défis qu'a eu à relever la CPQ. Il existe deux sous-commissions relatives aux procédures de qualification: la SCOP (sous-commission latine des procédures de qualification) en Suisse romande et la «Subkommission Prüfungsleiter» en Suisse alémanique. Elles représentent les besoins des régions linguistiques et sont constituées de responsables des examens des différents cantons.

La commission s'est réunie à quatre reprises en 2009. Le programme d'activité et le budget de l'unité Procédures de qualification ont représenté deux thèmes majeurs en rapport avec le CSFO. La CPQ a poursuivi l'actualisation des recommandations concernant les examens. Parmi les autres thèmes abordés figurent en particulier la base de données EFA et le décompte centralisé portant sur les examens de fin d'apprentissage d'employé-e de commerce. En outre, la commission a examiné différentes questions en rapport avec la réalisation des procédures de qualification dans les cantons.

3.4.6 *Commission Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)*

Présidence: Kathrin Hunziker AG

La CSFP dispose depuis deux ans d'une commission chargée des questions relatives à la formation professionnelle supérieure et continue. La CFSC a pour mandat de traiter les questions de fond et de mise en oeuvre des dispositions légales dans les cantons. Concrètement, la commission a abordé les thèmes suivants:

- questions fondamentales concernant le financement de la formation professionnelle supérieure (Masterplan, rencontre OFFT-CDIP-OrTra au sujet de l'avenir de la formation professionnelle supérieure)
- assurance-qualité et surveillance des écoles supérieures par les cantons
- élaboration d'un schéma de calcul et de conditions-cadre à l'intention de l'OFFT - relevé des coûts de la formation professionnelle supérieure
- élaboration des éléments utiles aux cantons pour répondre aux consultations relatives aux plans d'études cadre des filières ES
- accompagnement des travaux de réalisation de l'accord intercantonal sur les écoles supérieures, en particulier sous l'angle de la coordination de l'offre
- traitement des questions pendantes dans le domaine de la formation continue, dans la perspective d'une loi fédérale sur la formation continue

3.4.7 *Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)*

Présidence: Marc Kummer ZH

La commission Financement de la formation professionnelle traite les questions d'ordre financier, notamment dans le domaine des procédures et dans la perspective des modifications et compléments à apporter dans les accords intercantonaux, voire d'une nouvelle version. La CFFP s'est réunie à trois reprises en 2009.

Les travaux ont principalement porté, en collaboration avec les partenaires, sur l'optimisation des processus de financement et les documents concernant le subventionnement des cours interentreprises. En 2009, la CFFP a traité 21 demandes d'adaptation des montants forfaitaires CIE.

En outre, la CFFP a repris le thème de la formation professionnelle supérieure et soutenu le relevé „pilote“ des coûts dans ce domaine.

En mai 2009, la CFFP a une nouvelle fois organisé une journée d'information destinée aux responsables cantonaux des finances. Les thèmes suivants y ont été traités de façon approfondie:

- cours interentreprises
- relevé des coûts de la formation professionnelle supérieure

3.4.8 *Commission Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)*

Présidence: Claude Pottier VS

La commission Informatique pour la formation professionnelle s'est réunie à quatre reprises. Les principales activités se résument comme suit:

Suivi des travaux de la sous-commission «Directives pour l'échange de données / Datenaustausch-Richtlinien»: La version 3.04 des directives pour l'échange électronique de données entrera en vigueur au 1er janvier 2010. La question du mandat à donner au CSFO/SDBB pour assurer à l'avenir la traduction française a été discutée. La procédure relative à la version italienne a aussi été discutée.

Analyse du cahier des charges pour la Plate-forme d'échange de données pour la formation professionnelle: Le cahier des charges, adapté selon les remarques de la commission, a été transmis au Comité de la CSFP pour adoption. La commission a proposé au comité de demander un préfinancement à l'OFFT et de confier au CSFO le mandat pour l'appel d'offres. Lors de sa dernière séance, la commission a pris connaissance de la problématique du financement et de l'état d'avancement des travaux; elle en fera une priorité pour 2010 et proposera de nommer un ou plusieurs représentants de la commission dans le groupe d'évaluation de la plate-forme d'échange.

Discussions relatives à l'introduction du numéro AVS des personnes en formation dans les contrats d'apprentissage: Elles se sont poursuivies. Les difficultés rencontrées par les parties au contrat pour connaître ce numéro seront aplanies grâce à la carte d'assurance-maladie qui portera, dès 2010, le nouveau numéro AVS.

Le projet Réseau de formation IT est resté en suspens. Une collaboration plus étroite avec le CSFO sera dorénavant nécessaire afin de préparer avec lui les mandats que la CSFP lui confie.

Enfin, la commission s'est penchée sur la manière de désigner les pays dans les contrats d'apprentissage. Elle recommande d'utiliser les mêmes abréviations que l'Office fédéral de la statistique.

3.5 Projets

3.5.1 Masterplans

La CSFP a participé par l'intermédiaire de certains de ses membres aux travaux des Masterplans mis en place par l'OFFT.

Le *Masterplan Formation professionnelle initiale* garantit que la loi sur la formation professionnelle (LFPr) pourra être mise en œuvre compte tenu des ressources humaines et financières fournies par les pouvoirs publics. Il repose sur un consensus politique et détermine, par le biais d'un système d'attribution de tickets, quand une organisation du monde du travail peut entamer sa réforme et quelles sont les conditions cadre à respecter.

La nécessité d'élaborer de nouvelles bases pour l'accord intercantonal est à l'origine du lancement du projet *Masterplan Formation professionnelle supérieure*. Ce projet fait partie du Masterplan global DFE-CDIP dont le but est de favoriser la transparence des flux financiers publics et l'harmonisation des ressources financières et humaines disponibles.

3.5.2 Mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle

Chef de projet: Jean-Daniel Zufferey CSFP

L'OFFT et la CDIP sont convenus d'assurer le financement des réformes de la formation professionnelle sous la forme de contrats de prestations dans les domaines de la formation professionnelle et de la documentation, dès septembre 2009.

Ces contrats assurent le financement des travaux de la CSFP dans les domaines du développement des professions, des prévisions de coûts pour les messages FRI, de la formation professionnelle supérieure, de la formation continue et de la validation des acquis.

Les travaux effectués sont décrits dans les rapports des commissions respectives (point 3.4).

3.5.3 Case management «Formation professionnelle»

La Confédération soutiendra la mise en œuvre du *case management* «Formation professionnelle» jusqu'en 2011. Elle assurera le financement initial du dispositif. Les cantons reprendront l'entière responsabilité financière du dispositif après les quatre ans de subventionnement fédéral

Plusieurs sous-projets conduits à l'échelle nationale soutiennent la mise en œuvre du *case management* dans les cantons:

- Financement et contrôle - assurés en permanence par l'OFFT
- Logiciel *case management* „Formation professionnelle“ - disponible, introduction en cours dans les cantons
- Profil d'exigences pour les cases managers et offre de formation à leur intention – disponibles et mise en œuvre en cours
- Marche à suivre et catalogue de critères pour la détection précoce des jeunes à risque – documents disponibles et adoptés par la CSFP sous la forme d'une recommandation
- Echange d'expériences au sujet du *case management* „Formation professionnelle“ dans les cantons – deux journées organisées en mai et en décembre 2009
- Evaluation du *case management* „Formation professionnelle“ à l'échelle nationale – concept et données essentielles disponibles

3.5.4 Validation des acquis
Groupe de travail Validation des acquis
Présidence: Grégoire Evéquoze GE

Le groupe de travail Validation des acquis a consulté les cantons au sujet des coûts de la validation des acquis et a établi, en collaboration avec la Commission Financement de la formation professionnelle, une recommandation relative à l'indemnisation intercantonale des procédures de VdA.

A titre individuel mais mandatés par la CSFP, les membres du groupe de travail ont aussi pris une part active au projet national «Validation» de l'OFFT, à savoir:

- dans le comité de pilotage de l'OFFT,
- dans l'équipe de projet de l'OFFT,
- dans le groupe d'accompagnement de l'IFFP dans le cadre du projet européen Leonardo Observal,
- par leur participation aux manifestations organisées par la Confédération.

Le projet national s'est achevé à la fin de l'année. Le groupe de travail a dès lors été élargi et comprend désormais des représentants de la Confédération et des organisations du monde du travail en tant qu'hôtes permanents. La CSFP dispose ainsi d'un organe permettant d'assurer la collaboration entre partenaires.

Le groupe de coordination Validation des acquis pour la Suisse alémanique (VdA D-CH) a poursuivi ses travaux en 2009. Il s'attache à promouvoir l'échange actif entre les cantons alémaniques. En Suisse romande, la coordination est assurée par la CLPO.

3.5.5 Projets Qualification complémentaire des enseignants des écoles professionnelles et Avenir des écoles de commerce

Voir sous 3.4.2

3.6 Partenariat

Le partenariat entre les différents acteurs de la formation professionnelle a pu continuer à se développer de façon pragmatique, notamment au niveau des présidences et des secrétariats, ainsi que dans le cadre des commissions et des groupes de travail. Les bases nécessaires à cet effet ont été fournies par les «Lignes directrices de Macolin», approuvées en février 2007 par l'ensemble des partenaires. Des représentants de l'OFFT et du SQUF – Réseau patronal pour la formation professionnelle – ont été désignés pour assurer le lien avec les différentes commissions de la CSFP:

Commissions	OFFT (2009)	SQUF (2009)
Développement des professions (CDP)	Doris Probst	Urs Sieber, Christine Davatz-Höchner
Formation initiale scolaire (CFIS)	Katrin Frei	Jürg Zellweger, Roland Hohl
Formation initiale en entreprise (CFIE)	Christine Joray	Roland Hohl, Urs Sieber
Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2)	Michel Fior	Romain Rosset, Roland Hohl
Procédures de qualification (CPQ)	Doris Probst	Jean-Pierre Perdrizat, Jürg Zellweger
Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)	Martin Stalder	Otto Egli, Stefan Eisenring
Financement de la formation professionnelle (CFFP)	Moreno Forni	Stefan Eisenring, Christine Davatz-Höchner
Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)	Philippe Wyss	-

La collaboration avec le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) s'est faite à travers le Conseil de surveillance (la CSFP y est représentée par trois de ses membres) et par contact direct. Pour la première fois les programmes de travail de la CSFP et du CSFO ont été coordonnés. Le directeur du CSFO a en outre participé aux séances de la CSFP pour les sujets le concernant.

La CSFP a été associée à la réalisation des publications éditées par le CSFO pour le domaine de la formation professionnelle. Le «Guide de l'apprentissage», le «Manuel pour la formation en entreprise» et le «Lexique de la formation professionnelle» ont été réédités en 2009. Parmi les nouveautés, il convient de mentionner le «Guide d'utilisation du dossier de formation» et le portail de la formation professionnelle (www.formationprof.ch).

Depuis 2009, le CSFO assume la responsabilité de l'ensemble de médias spécialisés publiés à l'enseigne de PANORAMA (newsletter et revue). Les collaboratrices et collaborateurs de la CSFP participent à la rédaction du volet «Formation professionnelle» de ces deux publications.

4. Noms et fonctions

4.1 Membres

Argovie	Kathrin Hunziker Vorsteherin Abteilung Berufsbildung und Mittelschule Bachstrasse 15 5001 Aarau
Appenzell Rhodes Extérieures	Martin Annen Leiter Amt für Mittel- und Hochschulen und Berufsbildung Regierungsgebäude 9102 Herisau
Appenzell Rhodes Intérieures	Silvio Breitenmoser Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Hauptgasse 51 9050 Appenzell
Bâle-Campagne	Hanspeter Hauenstein (depuis le 1 ^{er} mars 2009) Niklaus Gruntz (jusqu'en février 2009) Leiter Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Rosenstrasse 25 4410 Liestal
Bâle-Ville	Christoph Marbach Vorsteher Amt für Berufsberatung, Berufs- und Erwachsenenbildung Clarastrasse 13, Postfach 27 4005 Basel
Berne	Theo Ninck Chef de l'Office de l'enseignement secondaire du 2 ^e degré et de la formation professionnelle Jean-Pascal Lüthi Chef de la section francophone Kasernenstrasse 27 3000 Bern 22
Fribourg	Fritz Winkelmann Chef du Service de la formation professionnelle Derrière-les-Remparts 1 1701 Fribourg
Genève	Grégoire Evéquoz Directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue Rue Prévost-Martin 6, case postale 192 1211 Genève 4 Daniel Pilly Directeur général de l'enseignement secondaire postobligatoire Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, case postale 3925 1211 Genève 3
Glaris	Paul Kölliker Vorsteher Fachstelle Berufsbildung Altes Stadtschulhaus Gerichtshausstr. 25 8750 Glarus

Grisons	Rita Wiesendanger Leiterin Amt für Berufsbildung Quaderstrasse 17 7000 Chur
Jura	Olivier Tschopp Chef du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire Jean-Luc Portmann Adjoint au chef de service Rue du 24-Septembre 2 2800 Delémont
Lucerne	Josef Widmer Leiter Dienststelle Berufs- und Weiterbildung Obergrundstrasse 51 6002 Luzern
Neuchâtel	Jacques-André Maire Chef du Service de la formation professionnelle et des lycées Espacité 1, case postale 2083 2302 La Chaux-de-Fonds
Nidwald	Pius Felder Leiter Amt für Berufsbildung Robert-Durrerstrasse 4 6370 Stans
Obwald	Alois Schnellmann Vorsteher Amt für Berufsbildung Grundacher 6061 Sarnen
St-Gall	Ruedi Giezendanner Leiter Amt für Berufsbildung Davidstrasse 31 9001 St. Gallen
Schaffhouse	Rolf Dietrich Dienststellenleiter Mittelschul- und Berufsbildung Ringkengässchen 18 8201 Schaffhausen
Schwyz	Richard Hensel Vorsteher Amt für Berufsbildung Kollegiumstrasse 28 / Postfach 2193 6431 Schwyz
Soleure	Andreas Brand Vorsteher Amt für Berufsbildung, Mittel- und Hochschulen Bielstrasse 102 4502 Solothurn
Tessin	Paolo Colombo Direttore Divisione della formazione professionale Gianni Moresi Direttore aggiunto Via Vergiò 18 6932 Breganzona

Thurgovie	Ueli Berger Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung St. Gallerstrasse 11 8510 Frauenfeld
Uri	Peter Tresoldi Vorsteher Amt für Berufsbildung Klausenstrasse 4 6460 Altdorf
Vaud	Severin Bez Directeur général de l'enseignement postobligatoire (DGEP) Alain Garnier Directeur général adjoint de la DGEP, en charge de la formation professionnelle Rue St-Martin 24, case postale 405 1014 Lausanne
Valais	Claude Pottier Chef du Service de la formation professionnelle Planta 3 1951 Sion
Zoug	Beat Schuler Vorsteher Amt für Berufsbildung Aabachstrasse 1 6301 Zug
Zurich	Marc Kummer Vorsteher Mittelschul- und Berufsbildungsamt Kaspar-Escher-Haus, Postfach 8090 Zürich
Principauté du Liechtenstein	Werner Kranz Vorsteher Amt für Berufsbildung und Berufsberatung Postplatz 2 Postfach 44 FL-9494 Schaan

4.2 Comité

- Alain Garnier VD, président (depuis 15 mai 2009)
- Theo Ninck BE, vice-président (depuis 15 mai 2009)
- Paolo Colombo TI
- Ruedi Giezendanner SG
- Marc Kummer ZH
- Josef Widmer LU, (président jusqu'au 15 mai 2009)
- Fritz Winkelmann FR

4.3 Secrétariat

taux d'occupation
(état décembre 2009)

- Jean-Daniel Zufferey, secrétaire général de la CSFP	80%
- Josette Fallet, collaboratrice spécialisée	40%
- Bernadette Fischli-Benis, collaboratrice spécialisée	100%
- Pierre-Yves Puipe, collaborateur spécialisé	40%
- Alexandra Strebel, collaboratrice spécialisée (depuis septembre 2009)	100%
- Angela Wiprächtiger, collaboratrice spécialisée (jusqu'en juin 2009)	100%
- Diana Hausammann, secrétaire	85%

Robert Galliker, chef de l'Unité de coordination Secondaire II et formation professionnelle de la CDIP, assure le lien avec la CDIP.

Adresse:

Secrétariat de la CSFP, c/o Secrétariat général de la CDIP, Maison des cantons,
Speichergasse 6, case postale 660, 3000 Berne 7, tél. 031 309 51 11, fax 031 309 51 50,
courriel: sbbk-csfp@edk.ch

4.4 Commissions et groupes de travail

4.5 Commission Développement des professions

4.4.1 Commission Développement des professions

Présidence: Rolf Dietrich SH

Collaboratrices spécialisées: Bernadette Benis CSFP, Josette Fallet CSFP

Membres: Martin Amrein ZG, Sibylle Beyeler BE, Urs Blaser SG (jusqu'en novembre 2009), Peter Bleisch ZH, Hugo Borner SO (jusqu'en décembre 2009), Michel Etienne NE, Fredy Fritsche (depuis décembre 2009), Jodok Kummer (depuis février 2009), Edmond Mérat (depuis octobre 2009), Monika Müller CDOPU, Doris Probst OFFT, Walter Röllin LU (jusqu'à fin 2009), Jean-Pierre Mini TI, Heinz Mohler BL, Peter Zollet FR (jusqu'en juin 2009)

Experts: Toni Messner OFFT, André Zbinden IFFP

Contact Comité: Ruedi Giezendanner SG

4.4.2 Commission Formation initiale scolaire (CFIS)

Présidence: Theo Ninck BE (jusqu'en septembre 2009), Paolo Colombo (depuis novembre 2009)

Collaboratrice spécialisée: Bernadette Fischli CSFP

Membres: Urs Blaser SG (jusqu'en novembre 2009), Otto Bruder VD (depuis novembre 2009), Jean-Pierre Delacrétaz VD (jusqu'en juin 2009), Regula Gnosca TI (jusqu'en février 2009), Martin Schönbächler LU, Peter Zollet FR, Jean-Claude Zimmerli ZH

Contact Comité: Theo Ninck BE (jusqu'en septembre 2009), Paolo Colombo (depuis novembre 2009)

4.4.3 Commission Formation initiale en entreprise (CFIE)

Présidence: Grégoire Evéquoz GE

Collaborateurs spécialisés: Jean-Daniel Zufferey CSFP, Diana Hausammann CSFP

Membres: Rudolf Grimm ZH, Doris Hauser AG, Vincent Joliat JU, Christian Koch TG, Christophe Monney FR, Walter Röllin LU, Peter Sutter BE, Claire Veri TI

Contact Comité: Jean-Daniel Zufferey CSFP

4.4.4 *Commission Formation initiale de deux ans et préparation à la formation professionnelle initiale (CFI2)*

Présidence: Fritz Winkelmann FR

Collaborateurs spécialisés: Pierre-Yves Puipe CSFP, Peter Knutti CSFO

Membres: Franz Bieri BE, Bernard Dayer VS, Erwin Fischer GE, Marc Aurel Hunziker AG, Vincent Joliat JU, Giuliano Maddalena TI, Ruedi Meier BL, Pacal Savary VD, Marcus Schmid ZH

Contact Comité: Fritz Winkelmann FR

4.4.5 *Commission Procédures de qualification (CPQ)*

Présidence: Ruedi Giezendanner SG

Collaborateur spécialisé: Daniel Stucky CSFO

Membres: Josette Fallet CSFP (depuis mars 2009), Silvia Gada TI, Hans Gnehm ZH, Jean-Paul Jacquod CSFO, Marc Morandi VD, Jean-Luc Portmann JU, Walter Röllin LU (jusqu'en mars 2009), Felix Scheidegger AG, Oscar Seger SZ (depuis mai 2009), Markus Sieger SG, Peter Zollet FR

Contact Comité: Ruedi Giezendanner SG

4.4.6 *Commission Formation professionnelle supérieure et continue (CFSC)*

Présidence: Kathrin Hunziker AG

Collaborateur spécialisé: Roland Seibert AG (jusqu'en juin 2009), Robert Galliker EDK (depuis juillet 2009)

Membres: Jean-Pierre Brugger NE, Robert Galliker EDK, Alain Garnier VD, Paolo Colombo TI, Hildegard Steger LU, Christine Vögtli ZH

Hôte: Martin Michel, président de la CFES

Contact Comité: Alain Garnier VD

4.4.7 *Commission Financement de la formation professionnelle (CFFP)*

Présidence: Marc Kummer ZH

Collaborateurs spécialisés: Angela Wiprächtiger (jusqu'en juin 2009), Jean-Daniel Zufferey CSFP (jusqu'en septembre 2009), Alexandra Strebel (depuis septembre 2009)

Membres: Werner Amacher SG, Alain Garnier VD, Markus Riedi BE, Erich Rosenberg ZG, Michele Cavalli TI, Alexandre Rey VS (depuis février 2009), Thomas Meier ZH (depuis décembre 2009)

Contact Comité: Marc Kummer ZH

4.4.8 *Commission Informatique pour la formation professionnelle (CIFP)*

Présidence: Claude Pottier VS

Collaborateur spécialisé: Pierre-Yves Puipe CSFP

Membres: Werner Amacher SG, Peter Bleisch ZH, Evelyn Jaberg BE, Alain Perriard FR, Oscar Seger SZ, Pierre-André Stevan GE, Ernesto Streit TI

Contact Comité: Pierre-Yves Puipe CSFP

4.4.8.1 *Echange électronique de données*

Présidence: Oscar Seger SZ (président)

Membres: Werner Amacher SG, Matthias Bürki CSFO, Evelyn Jaberg BE, Thierry Birre VD, Pierre-Yves Puipe, CSFP, Bruno Ressegatti, délégué I-GIB/GRIF, Anton Rudin OFS, Philipp Wyss OFFT

Représentants de firmes informatiques: Jörg Cantaluppi, JCS Software; Jean Claude Reiss, AJR; Marcel Wissmann, Abraxas Informatik

4.4.9 Groupe de travail Validation des acquis

Présidence: Grégoire Evéquoz GE

Collaborateurs spécialisés: Angela Wiprächtiger (jusqu'en juin 2009), Alexandra Strebel (depuis septembre 2009)

Membres: Paolo Colombo TI, Daniel Cordonier CDOPU, Beat Schuler ZG,

Contact Comité: Paolo Colombo TI

- Annexes: - Brèves du Comité et des assemblées plénières 2009
- Défis, objectifs et mesures 2009